

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE :**

### **Conditions de participation :**

Pour participer aux randonnées, raids et stages, il faut avoir rempli la fiche individuelle d'inscription.

### **Lieu des séjours et de stages :**

Les séjours en France se déroulent à Saissac au domaine de l'Albejot, à Saint Chinian en chambres d'hôte à la Maison du Parc. Les stages en Belgique se déroulent chez Accronature asbl à Waterloo. Au Maroc l'hébergement à Marrakech se fait à la maison d'hôte Taddert, pour les raids et randonnées l'hébergement se fait en bivouac ou en gîte.

### **Organisation et tourisme équitable :**

Les séjours sont organisés par Accronature asbl, association belge et dont les prix sont calculés sur la base des critères du commerce équitable. Une côte part est versée à certains projets. [www.alombredelespoir.org](http://www.alombredelespoir.org)

### **Voyage aérien et autres**

Le voyage est à votre charge, vous en assumez la gestion et l'organisation. Accronature vous prend en charge à votre arrivée au Maroc, en France ou en Belgique. Cependant, vous pouvez bénéficier d'un voyage tout compris (avec le vol) en nous contactant, nous vous mettrons en relation avec une agence de voyages (nous consulter).

### **Les tarifs :**

Les séjours, raids, randonnées et stages sont organisés par Accronature asbl, le tarif comprend la prise en charge à l'aéroport d'arrivée au Maroc ou en France, le transfert sur votre lieu de séjour, la pension complète et l'animation, l'assurance RC. Les tarifs sont valables à partir de 5 inscrits, en deçà majoration possible, nous consulter.

### **L'inscription :**

L'inscription n'est recevable qu'après avoir rempli le bulletin d'inscription et l'avoir envoyé par email ou par courrier à Accronature asbl.

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du paiement de la réservation, soit 30% du montant du séjour, payable par virement bancaire sur le compte de Accronature asbl. Le solde est à payer 15 jours avant la prestation.

Bagages : vos bagages demeurent en permanence sous votre responsabilité. Ne confiez pas à votre accompagnateur la charge de les surveiller. Il ne peut matériellement assurer cette tâche.

### **Formalités :**

les formalités de police, de douane et de santé pour votre voyage sont à votre charge. Un passager qui ne pourrait embarquer sur un vol faute de présenter les documents exigés (passeport obligatoire pour le Maroc) ne pourrait prétendre à aucun remboursement.

**Risques :**

Vu le caractère de randonnées, raids que nous organisons, chaque participant est conscient qu'il peut courir certains risques en raison notamment de l'éloignement des centres médicaux. Il les assume en toute connaissance de cause, et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents pouvant survenir, à Accronature asbl, ou aux guides, ou aux différents prestataires. Si les circonstances l'imposent et en particulier pour assurer la sécurité de l'ensemble du groupe, Accronature asbl se réserve le droit de substituer un moyen de transport, un hébergement, un itinéraire à un autre sans que les voyageurs ne puissent prétendre à aucune indemnité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'accompagnateur.

Le responsable se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe ou le bien-être des participants. Aucune indemnité ne serait due.

**Assurance :**

Les séjours bénéficient automatiquement de l'assurance rapatriement lorsque vous prenez le vol avec l'agence de voyage. Si vous prenez le vol par vos soins, merci de contracter une assurance rapatriement (obligatoire)

Modifications ou annulations : toute modification ou annulation doit nous parvenir par lettre recommandée, par fax ou par Email (la date du courrier faisant foi).

**Annulation:**

En cas d'annulation de votre part, des frais seront conservés par Accronature asbl.

A plus de 31 jours du départ : 10% du prix du ou des séjours. Entre 30 et 20 jours : 45%. Entre 19 et 8 jours : 60%. Entre 7 et le jour du départ : 100%. Tout séjour interrompu de votre propre initiative ou pour des événements politiques, climatiques, etc., indépendants de notre volonté n'engagent pas notre responsabilité et ne peut prétendre à aucun remboursement.

La prime d'assurance n'est jamais remboursée. Les annulations de voyage, quelle que soit la date, ne dispensent pas du paiement intégral des sommes dont vous êtes redevables : une procédure de remboursement auprès de l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de notre part pour des raisons indépendantes de notre volonté (politique, grève, etc.), vous serez prévenus 15 jours à l'avance. Nous vous proposerons des solutions de remplacement ou le remboursement des sommes versées.

**Réductions:**

Des réductions couples, familles, groupe peuvent être consenties nous contacter